

VILLE DE RIORGES

N° 2_1

OBJET :

FINANCES**APPROBATION DU BUDGET
PRIMITIF DE 2020**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **6 FEVRIER 2020** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 29 janvier 2020 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 7 février 2020.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 27 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Thierry ROLLET, Valérie MACHON, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Andrée RICCETTI, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Jacqueline RUBLON, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Stéphane JEVAUDAN, *adjoint* ; Blandine LATHUILIERE, Elodie PINSARD-BARROCAL, Florence COLOMB, Monique VIAL, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses : Guy CONSTANT.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Bernard JAYOL.

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Stéphane JEVAUDAN Blandine LATHUILIERE Elodie PINSARD-BARROCAL Florence COLOMB Monique VIAL	Eric MICHAUD Martine SCHMÜCK Chantal LACOUR Jacqueline RUBLON Suzanne LACOTE

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir (Guy CONSTANT)

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20200206-2_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2020

Affichage : 07/02/2020

FINANCES

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE 2020

Pierre BARNET, conseiller municipal délégué aux finances et au personnel, expose à l'assemblée :

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2312-1 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 12 décembre 2019, prenant acte du rapport d'orientations budgétaires,

Le budget primitif de 2020 s'équilibre comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Chap.	Nature des dépenses	BP 2020
O11	Charges à caractère général	2 814 093,00
O12	Charges de personnel	5 305 883,00
O14	Atténuation de produits	62 819,00
65	Autres charges de gestion courante	914 840,00
Total des dépenses de gestion courante		9 097 635,00
66	Charges financières	140 030,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 238 165,00
O23	Virement à la section d'investissement	1 918 500,00
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	687 520,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 606 020,00
TOTAL		11 844 185,00

Chap.	Nature des recettes	BP 2020
O13	Atténuation de charges	311 000,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	360 440,00
73	Impôts et taxes	8 913 210,00
74	Dotations et participations	1 147 505,00
75	Autres produits de gestion courante	71 010,00
Total des recettes de gestion courante		10 803 165,00
76	Produits financiers	20,00
77	Produits exceptionnels	11 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 814 185,00
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 030 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 030 000,00
TOTAL		11 844 185,00

Celle-ci s'équilibre à 11 844 185€.

Pour la section d'investissement, elle est équilibrée à 4 248 820 €

Chap.	Libellé	BP 2020
68	Ecoles	213 470,00
71	Voiries diverses	758 000,00
74	Château de Beaulieu	79 700,00
77	Réserves foncières	147 210,00
84	Complexe Sportif Gallièni	12 090,00
93	Eclairage Public	170 000,00
99	Informatique	117 850,00
102	Espaces verts	68 000,00
106	Immeubles communaux	123 500,00
111	Centre Sportif Léo Lagrange	1 100,00
122	Hôtel de ville	80 600,00
128	Ateliers C Roos	7 000,00
129	Véhicules	77 000,00
135	Aménagement Complexe Sportif Gallièni	4 300,00
140	Aménagement Pontet Est	32 000,00
148	Communauté d'agglomération du Grand Roanne	35 000,00
155	Securité des jeux	30 000,00
157	Centre technique Municipal	50 000,00
164	Centre de santé	300 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 306 820,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	899 000,00
Total des dépenses financières		912 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 218 820,00
O40	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 030 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 030 000,00
Total des dépenses d'investissement		4 248 820,00

Chap.	Libellé	BP 2020
13	Subventions d'investissement reçues	156 000,00
16	Emprunts et dettes	800 000,00
Total des recettes d'équipement		956 000,00
10	Dotations et réserves	400 000,00
O24	Produit des cessions	286 800,00
Total des recettes financières		686 800,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 642 800,00
O21	Virement de la section de fonctionnement	1 918 500,00
O40	Opération d'ordre de transfert entre sections	687 520,00
Total des prélèvements provenant de la section de fonct.		2 606 020,00
Total des recettes d'ordre		2 606 020,00
Total des recettes d'investissement		4 248 820,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de 2020.



Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,
Riorges, le 7 février 2020

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN

